

Bienvenue à l'AEPP !

Voici quelques indications pour vous aider à préparer votre arrivée.

Accueil

Vous pouvez arriver à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit (sauf entre 7h et 9h du matin), à condition de nous indiquer par mail vos jours et heures d'arrivée pour nous permettre de bien vous accueillir.

Pour information, une permanence accueil/téléphone est ouverte 7 jours sur 7 de 10h à 12h et les samedis et dimanches après-midi de 14h à 18h. Chaque nuit la résidence est gardée de 21h à 7h du matin.

Accès / horaires

Il n'y a pas de couvre feu, à votre arrivée, nous vous donnons un badge d'entrée qui vous permet d'entrer librement dans l'immeuble 24h/24.

La salle à manger est ouverte toute la nuit. La cuisine ferme de minuit à 6h du matin. Cuisine et salle à manger sont fermées de 10h30 à midi pour le ménage.

Bagages / rangements

Si vous habitez en chambre, vous avez une grande armoire (à partager pour les chambres à 2 lits) et un grand tiroir sous le lit. Si vous êtes en duplex, n'amenez pas trop de chose, il y a peu de rangement.

N'encombrez pas votre chambre ou votre duplex avec des bagages vides. Une pièce spéciale (la régie bagages) est prévue pour les stocker.

Le mobilier des chambres et duplex

Dans les chambres, chaque occupant a un bureau, une chaise, un lit tiroir et une étagère.

Pas de bureau dans les duplex mais l'éventuel travail personnel peut se faire dans la "salle d'études" ou en cas d'indisponibilité (cours) dans la salle commune, ces deux pièces sont ouvertes 24h sur 24. Attention : ne rien laisser dans les salles d'études (elles sont aussi occupées par des associations extérieures).

Literie

Vous trouverez dans les chambres et duplex ont un matelas avec protège matelas, alèze, oreiller, et une ou deux couvertures au choix. La maison est bien chauffée.

Draps et serviettes : Les résidents à l'année ou de longue durée (séjours de plus d'un mois) doivent les apporter. Les draps sont fournis aux étudiants en court ou moyen séjour (moins d'un mois).

Nous pouvons toujours vous en prêter moyennant une caution de 30€ versée lors de votre arrivée.

La cuisine

La cuisine est équipée de 3 postes de cuisson (plaques), de fours, d'un micro ondes, d'un congélateur et de grands frigidaires (à votre arrivée vous recevez chacun une boîte en plastic personnelle pour stocker vos produits frais dans les frigidaires).

Pour les produits "secs", les étudiants en chambre ou duplex disposent d'un casier qui ferme à clef dans la salle à manger ou la cuisine.

Les années précédentes le foyer fournissait la vaisselle, devant les difficultés rencontrées (vaisselle sale s'accumulant dans la cuisine), le comité de maison (composé d'étudiants qui nous assistent dans la gestion de la maison) a proposé de tenter une expérience "vaisselle personnelle". Cette proposition, mise au vote, a été adoptée par la grande majorité des résidents. Depuis, nous continuons à fournir les ustensiles de cuisine, poêles, plats et casseroles mais vous devrez apporter assiettes, couverts, verre et bol. Si cela vous est impossible ou pour vos invités, nous pourrions vous fournir un "kit vaisselle" les incluant moyennant une caution de 15 €.

SVP : pas de nourriture dans les chambres, les duplex ou les salles de réunion (il y a des souris à Paris et plusieurs pièces ont un accès sur le jardin !).

Internet

Nous avons un réseau Wifi maison, accès gratuit. Le code d'accès vous est donné lors de votre arrivée.

La laverie

La laverie avec lave-linge et sèche linge est au sous sol et en accès gratuit mais vous devez fournir la poudre de lavage.

Les cours et animations

Le grand panneau d'affichage de l'entrée indique les cours organisés au foyer et leurs horaires. Ces cours ont lieu chaque jour dans la grande salle du sous-sol et sont gratuits pour ceux qui résident à l'AEPP dans la limite de participation fixées avec les professeurs (de 4 à 8 participants AEPP par cours selon les activités).

Une zone d'affichage "l'étendage" à droite dans le couloir de l'entrée affiche les animations et les offres de jobs étudiants qui nous parviennent à votre attention.

Paiements de votre loyer

Important : Le loyer doit être payé d'avance **la première semaine du mois en cours**. Nous vous demandons à tous, sauf impossibilité (étrangers restant trop peu de temps pour ouvrir un compte en France), de payer votre loyer par virement bancaire.

Montant à payer Résidents en chambres

- Acompte de réservation et caution : Pour confirmer votre inscription, vous devez payer **dans les 15 jours du mail vous envoyant cette note** la somme de 475 € se décomposant ainsi : 25 € (Cotisation AEPP pour l'année universitaire à renouveler chaque année si vous restez) + 450 € (Caution restituée à votre départ définitif du foyer).

Attention : nous ne **pourrons pas garder votre place** si vous ne réglez pas l'acompte demandé dans les délais

- Loyer mensuel : Il est de 485 € en chambre double, 595 € en chambre simple.

Montant à payer Résidents en duplex

- Acompte de réservation et caution : Pour confirmer votre inscription, vous devez payer la somme de 100 € qui sera affectée à votre caution (sauf si elle a déjà été réglée à l'organisme qui a géré votre réservation),

- Loyer mensuel : Il est de 470 € payable d'avance la **première semaine du mois par virement bancaire**.

Mois incomplet

- Pendant le séjour : La règle est que le mois entier est dû même en cas d'absence de plus de 15 jours dans le mois.

- Mois d'arrivée ou de départ :

Des assouplissements sont prévus pour les mois d'arrivée ou de départ, applicables uniquement si vous avez **prévenu un mois à l'avance par mail** de votre date de départ ou d'arrivée

- présence de plus de 15 jours dans le mois : En chambre ou studio (location au mois) vous payez le mois entier.

En duplex (séjour de date à date) vous payez 1/2 mois + 25 € par nuit supplémentaire,

- présence de moins de 15 jours dans le mois : En chambre ou studio : vous payez un demi mois. En duplex vous payez 25 € par nuit de présence.

Formalités administratives et aides au logement

- Attestations de résidence (demandée pour vos formalités administratives, votre ouverture de compte en banque, votre pass Navigo) et RIB (pour la mise en place du virement automatique du loyer) sont à votre disposition à l'accueil.

- Aides de la CAF : tous les étudiants présents plus de 4 mois à l'AEPP peuvent demander l'ALS : Le dossier de demande est disponible sur Internet (site de la CAF de Paris ou lien à partir du site du CROUS de Paris, rubrique logement étudiant). Il est à remplir après votre arrivée. Nous vous donnons sur demande l'attestation de résidence en foyer qui doit être jointe à votre demande.

Savoir-vivre et bon voisinage

Nos voisins sont très sensibles au bruit : pensez à ne pas parler trop fort le soir dans le jardin et le patio ou devant la porte d'entrée de l'immeuble (le rendez-vous des fumeurs et de leurs amis !) surtout les soirs de dîner foyer, l'été ou les week-end.

Invités

Vous pouvez recevoir des visiteurs extérieurs mais ils n'ont accès qu'au rez-de-chaussée ou aux salles du sous-sol. Pour des raisons de sécurité (protection contre des vols éventuels) les étages (y compris le jardin du haut) sont interdits aux non résidents sauf autorisation spéciale des responsables de la maison ou de l'accueil.

Recevoir des amis à coucher dans les chambres ou dortoirs, n'est possible que si une demande est faite au minimum 3 jours à l'avance aux responsables de la maison et, en cas d'accord, si une fiche de réservation remplie avec le nom de l'étudiant invitant et celui de son invité.

Le prix est de 25 € la nuit en duplex ou chambre double, (que l'invité occupe ou non la place d'un résident absent), 35 € la nuit en chambre simple, 20 € si l'invité est en surnombre, sur un matelas, dans une chambre ou un duplex déjà complets (ex 2ème dans une chambre à un lit, 3ème dans une chambre à 2 lits, 5ème dans un duplex)

Contrat de résidence

Le contrat de résidence intitulé "Mon engagement pour l'AEPP" vous est envoyé par mail en même temps que cette note. Merci de prendre le temps de le lire attentivement. Vous devez l'imprimer et nous en rapporter **un exemplaire signé le jour de votre arrivée**.

Bienvenue à toutes et à tous !